

## Salon de jeux à Trois-Rivières :

### la Direction de santé publique exprime des inquiétudes

(Trois-Rivières, le 20 février 2007) - La Direction de santé publique de la Mauricie-Centre-du-Québec estime que les recommandations émises dans l'Avis conjoint endossé par les DSP de toutes les régions du Québec s'appliquent fortement au projet de salon de jeux associé à l'Hippodrome de Trois-Rivières. Les caractéristiques particulières de ce projet rendent encore plus pertinentes les observations contenues dans l'Avis.

Le fait que le salon soit situé dans un secteur densément peuplé, qu'il regroupe deux activités de jeu particulièrement dangereuses, qu'il bénéficiera d'un pouvoir d'attraction accru, augmente, selon la Direction de santé publique, le risque d'accroître le nombre de joueurs problématiques. En conséquence, même si le regroupement des appareils de loterie vidéo à l'Hippodrome de Trois-Rivières entraînera la réduction du nombre de ces appareils sur le territoire, les risques pour la santé publique demeurent importants.

De plus, le projet de Trois-Rivières présente la particularité d'être situé au centre d'un complexe de loisir familial, comprenant le site de l'exposition régionale, un stade de base-ball, un aréna, une piscine extérieure. Cette localisation inquiète la Direction de santé publique par son effet de banalisation de l'offre de jeu.

On estime à 3 800 le nombre des joueurs pathologiques et à plus de 4 000 les joueurs vulnérables en Mauricie-Centre-du-Québec. Pour la région immédiate de Trois-Rivières, on estime le nombre de joueurs pathologiques à environ 1 000 personnes et le nombre de joueurs vulnérables à environ 1 130 personnes.

Des études menées localement mentionnent 97 % des personnes qui consultent pour des problèmes de jeu sont des adeptes des appareils de loterie vidéo.

Incidemment, le salon de jeu de Trois-Rivières sera situé à proximité (1 km dans certains cas) de quartiers montrant des indices de vulnérabilité importants : taux de mortalité, taux de signalements au Centre Jeunesse élevés et revenu moyen se situant entre 15 600 \$ et 20 000 \$.

Des intervenants dans le domaine des dépendances à Trois-Rivières ont exprimé des inquiétudes marquées concernant le projet de salon de jeux. On estime que le fort pouvoir d'attraction de ce nouvel équipement comporte un potentiel

d'augmentation du nombre de joueurs vulnérables, ce qui exercera une pression accrue sur les services d'aide existants.

Enfin, la Direction de santé publique est particulièrement préoccupée par les efforts que les promoteurs mettront de l'avant pour promouvoir leur offre de jeu. Cette pratique sera, selon la DSP, de nature à banaliser le jeu de hasard et d'argent dans la région. C'est pourquoi l'Avis des directeurs de santé publique comprend un ensemble de recommandations pour diminuer le risque de recrudescence des problèmes de jeu pathologique.

### ***Ressources en région***

La région compte sur un organisme spécialisé en réadaptation liée aux dépendances. Il s'agit de Domrémy Mauricie-Centre-du-Québec qui joue un rôle important en matière de jeu pathologique. Selon leurs besoins, les joueurs y ont accès à des services axés sur l'intervention en externe ou en hébergement. L'organisme sensibilise et outille les partenaires du réseau de la santé et coordonne l'application du plan d'action régional sur le jeu pathologique.

Par ailleurs, les centres de santé et services sociaux du territoire offrent des services de première ligne. Des organismes communautaires, également, oeuvrent activement auprès des personnes en difficulté dans chaque secteur de la Mauricie-Centre-du-Québec. Ce sont : Action Toxicomanie Bois-Francs dans Arthabaska-Érable, le Centre Adrienne Roy de Shawinigan inc., le Centre l'Étape du bassin de Maskinongé inc., la Maison «Réso » de la Mauricie située à Trois-Rivières et l'Unité Domrémy de Plessisville inc. Ces ressources réalisent des actions en promotion-prévention ainsi qu'en intervention précoce.

Les joueurs peuvent aussi compter sur des groupes d'entraide comme le groupe Gamblers anonymes qui tient des réunions régulières en région.

Depuis 2006, l'Agence de santé et de services sociaux coordonne avec ses partenaires, parmi lesquels on retrouve des exploitants d'appareils de loterie vidéo, un programme-pilote original d'exclusion volontaire. En vertu de ce programme, les joueurs vulnérables peuvent conclure un contrat moral visant à s'exclure des aires de jeux pour une période déterminée. Différents services de soutien sont également offerts aux joueurs intéressés.

-30-

**Source :** André Dontigny  
Directeur de santé publique, Mauricie et Centre-du-Québec

**Pour information :** René Lord  
Conseiller en promotion de la santé  
Agence de santé et de services sociaux

819 693-3972